

Québec le, 20 octobre 2016

Monsieur Pierre Baril
Président
Bureau d'audiences publiques
sur l'environnement
Édifice Lomer-Gouin
575, rue Jacques-Parizeau, bureau 2.10
Québec (Québec) G1R 6A6

Monsieur le Président,

Le 5 octobre 2016, en ma qualité de ministre du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques et en vertu des pouvoirs que me confère le troisième alinéa de l'article 31.3 de la Loi sur la qualité de l'environnement (chapitre Q-2), je donnais mandat au Bureau d'audiences publiques sur l'environnement (BAPE) de tenir une audience publique concernant le programme de stabilisation des berges du lac Saint-Jean 2017-2026 sur le territoire des MRC Maria Chapdelaine, Lac-Saint-Jean-Est et le domaine du Roy par Rio Tinto et de me faire part de ses constatations ainsi que de l'analyse qu'il devait en faire.

Le mandat du BAPE devait débiter le 31 octobre 2016. Toutefois, l'initiateur du projet m'a demandé de suspendre la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement de son projet le temps qu'une réflexion se tienne sur la gestion participative des eaux du lac Saint-Jean.

De plus, mon collègue ministre de l'Énergie et des Ressources naturelles et ministre responsable du Plan nord m'a informé qu'il a mandaté M. Mario Gosselin, sous-ministre associé au Territoire à ce Ministère, pour entreprendre une démarche et discuter des moyens possibles pour gérer les eaux du lac Saint-Jean en vue de concilier les différents usages. Il me demande donc également de suspendre la procédure d'évaluation et d'examen des impacts sur l'environnement le temps de compléter cette démarche.

...2

Conséquemment, je vous avise que je retire le mandat d'audience publique que j'ai donné au BAPE relativement à ce projet. Cela dit, je tiens à vous préciser que les représentations qui m'ont été faites concernant la tenue d'une audience publique en lien avec ce projet demeurent valides et un nouveau mandat d'audience publique pourra vous être confié dès la conclusion de la démarche, celle-ci étant prévue pour le 12 mai 2017.

Veillez agréer, Monsieur le Président, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, consisting of several overlapping loops and a long horizontal stroke extending to the right.

DAVID HEURTEL